



CTSD du 20 juin 2019

Ces situations sont sous réserve de modification
(en attente de leur officialisation lors du CDEN le 25 juin 2019)

Ouvertures dont moyens provisoires	Fermetures fermetures « à suivre » <i>(Classes fermées, collègues en mesure de carte scolaire)</i>
ECOLES MATERNELLES ORDINAIRES Fareins en 4 ^{ème} classe La Boisse 5 ^{ème} classe.	ECOLES MATERNELLES ORDINAIRES Cessy du Verger, 9 ^{ème} classe
ECOLES MATERNELLES REP Oyonnax, Simone Veil 5 ^{ème} classe	ECOLES MATERNELLES REP
ECOLES MATERNELLES ZS	ECOLES MATERNELLES ZS Nantua 4 ^{ème} classe avec maintien décharge
ECOLES ELEMENTAIRES ORDINAIRES Saint-Genis-Pouilly Le Jura, 9 ^{ème} classe	ECOLES ELEMENTAIRES ORDINAIRES Divonne-Les-Bains Centre, 11 ^{ème} classe
ECOLES ELEMENTAIRES EN REP ET REP+	ECOLES ELEMENTAIRES REP ET REP+
ECOLES ELEMENTAIRES Z.S Cessy du Verger, 14 ^{ème} classe	ECOLES ELEMENTAIRES Z.S. Belley, Jean Ferrat 14 ^{ème} classe supprimée (avec maintien décharge totale) Bourg Les Dîmes, 7 ^e classe supprimée
ECOLES PRIMAIRES ORDINAIRES Frans, 11 ^{ème} classe Segny, 10 ^{ème} classe Chevry 7 ^{ème} classe.	ECOLES PRIMAIRES ORDINAIRES Attignat, annulation fermeture (maintien de la 13 ^{ème} classe) Brion, annulation fermeture (maintien de la 4 ^{ème} classe)
ECOLES PRIMAIRES R.E.P.-R.E.P.+	ECOLES PRIMAIRES R.E.P.-R.E.P.+
ECOLES PRIMAIRES ZS Saint-Germain de Joux, 4 ^{ème} classe	ECOLES PRIMAIRES ZS
ECOLES EN RPI	ECOLES EN RPI

Ecoles de Brion et d'Attignat, annulation de la fermeture annoncée lors du CDEN du 12 février

Le SNUipp-FSU est intervenu sur les situations suivantes et pour lesquelles la DASEN fait le choix de ne pas prononcer d'ouverture :

- Ecole Elémentaire de Villieu-Loyes-Mollon (28 élèves/classe)
- Torcie, (29 élèves /classe)

- Ecole Primaire de Tramoyes (28.57 élèves/classe)
- Rignieu-le-Franc (28 élèves/classe)
- Chalamont (28,25/classe)
- Civrieux (28 élèves/classe)
- Poste Psy EN sur Valsérhône
- Postes CP T1-T2 dans les PdG Nord et Sud

Mesures sur les postes hors la classe permanente
--

Suppressions :

- Décharge coordo ITEP Civrieux 0,50
- Décharge coordo ITEP Condamine 0,50
- PDMQDC à l'école de Florian élémentaire- Ferney Voltaire 1,00
- PDMQC Charles Perrault 1,00
- PDMQC EEPF St Exupéry 1,00
- PDMQC EPA Les Vennes 1,00
- Ces trois postes précédents de Bourg sont devenus vacants à l'issue du mouvement.**
- Poste EFIV - Ecole les Arbelles Bourg 0,50

Créations :

- Poste UEMA (Ecole Daudet Pagnol Oyonnax) 1,00.
- Décharge PIAL 0,5 (0,25 Jean Ferrat à Belley et 0,25 Louis Armand à Oyonnax).
- Poste ICS (Inclusion Climat Scolaire) Circonscription Pays de Gex Sud 1,00
- Poste ICS circonscription Bourg 2 3,00
- Poste ERUN rattaché à l'IEN mission numérique 0,50
- Poste SMV Ambérieu 1,00
- Poste CPD chargé de mission formation 1,00

Transformations :

- 7 TRZIL en TRZR brigade (1 poste à Bellegarde, 4 postes en Bresse, 1 poste à la Côtière, 1 poste à Oyonnax)

Fusion d'écoles :

- Parves et Nattage (EEPU Parves et Nattage) DCOM 0,25
- Oyonnax (Daudet Mat 4 et Pagnol Mat 3) DCOM 0,25
- Ferney Voltaire (Florian Elem +Mat) DCOM 1
- Ferney Voltaire (Calas Elem + mat) DCOM 0,5